

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 17 mars 2015, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions SALAFIN.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 119 724 actions (soit 5 % du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 800 DH ;
- Prix minimum de vente : 500 DH ;
- Durée du programme : 18 mois à partir du 14 avril 2015.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2015.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - au siège de SALAFIN : Zenith Millenium, immeuble 8, Sidi Maarouf – Casablanca ;
 - au siège de la Bourse de Casablanca ;
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/004/2015

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières